

WHIRL

HMIS		NFPA	Equipement de protection individuelle			
Santé	3	3				
Risque d'incendie	0	0				
Réactivité	1	1				

Numéro de révision: 1

Date de révision: 2005-08-08

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Nom du produit: WHIRL

MSDS #: 09513_HX

Code du produit: 09513020, 09513210, 09513240

Utilisation recommandée: Nettoyant chloré à haut rendement.

Producteur, importateur, fournisseur:
 US Headquarters: Canadian Headquarters
 JohnsonDiversey, Inc. JohnsonDiversey - Canada, Inc.
 8310 16th St. 2401 Bristol Circle
 Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Oakville, Ontario L6H 6P1
 Phone: 1-888-352-2249 Phone: 1-800-668-3131
 MSDS Internet Address:
 www.johnsondiversey.com

Téléphone en cas d'urgence: 1-800-851-7145 (Prosar); 1-651-917-6133 (Int'l Prosar); 01-800-710-3400 (México)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des premiers secours

DANGER. CORROSIF. Provoque des brûlures de la peau et des yeux. NOCIF OU MORTEL SI AVALÉ.

Principales voies d'entrée: Contact avec la peau. Contact avec les yeux. Inhalation.

Contact avec la peau: Corrosif . Peut provoquer des dommages permanents.

Contact avec les yeux: Corrosif . Provoque des dommages irréversibles aux yeux, y compris la cécité.

Inhalation: Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires.

Ingestion: Corrosif. Provoque des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants Dangereux

Composants	N° CAS	% en poids	DL50 Orale	DL50 Cutanée	CL50 Inhalatoire
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	30 - 40%	140 mg/kg (rat)	Non disponible	Non disponible
Carbonate de sodium	497-19-8	30 - 40%	4090 mg/kg (rat)	Non disponible	Non disponible
Métasilicate de sodium	6834-92-0	5 - 10%	1153 mg/kg (rat)	Non disponible	Non disponible
Dichloroisocyanurate de sodium	2893-78-9	1 - 5%	1420 mg/kg (rat)	Non disponible	Non disponible
Pyrophosphate Tétrasodique	7722-88-5	1 - 5%	4 g/kg (rat)	Non disponible	Non disponible
Glycérine	56-81-5	1 - 5%	12.6 g/kg (rat)	10 g/kg (rabbit)	570 mg/m ³ /1H (rat)

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux: Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes . Consulter un médecin immédiatement .

Contact avec la peau: Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes . Consulter un médecin immédiatement .

Inhalation: En cas de problème de respiration, respirer de l'air frais . Consulter un médecin immédiatement .

Ingestion: Ne pas faire vomir. Faire boire immédiatement une tasse d'eau ou de lait . Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement .

Conditions médicales aggravées: Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation .

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés: Poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone.

Dangers spécifiques: Non applicable
Risques Inhabituels Aucun à notre connaissance
Méthodes particulières d'intervention: Aucune méthodes spéciale n'est requise

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Méthodes de nettoyage: Méthodes de nettoyage - déversement important. Eviter que le produit arrive dans les égouts. Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas y goûter ni l'avaler. Ne pas respirer les poussières. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. L'utilisateur doit se laver parfaitement après les manipulations. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

Stockage:

Protéger du gel. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc.

Equipement de protection individuelle

Protection des yeux: Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.
Protection des mains: Gants résistants aux produits chimiques. Comprend gants en néoprène.
Protection de la peau et du corps: En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée.
Protection respiratoire: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si les conditions du travail exigent l'emploi d'un appareil respiratoire, suivre les recommandations de protection respiratoire de OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2.
Mesures d'hygiène: A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité

Composants	N° CAS	ACGIH	OSHA	Mexico
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	2 mg/m ³ (Ceiling)	2 mg/m ³	2 mg/m ³ (Ceiling)
Pyrophosphate Tétrasodique	7722-88-5	5 mg/m ³ (TWA)		
Glycérine	56-81-5	10 mg/m ³ (TWA)	5 mg/m ³ Respirable fraction. 15 mg/m ³ Total dust.	10 mg/m ³ (TWA)

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique: Poudre
Couleur: Blanc
Odeur: Léger de chlore
Densité: 1
Dilution pH: 12.4 (1%)
Masse volumique apparente: Pas d'information disponible
Densité gazeuse: Pas d'information disponible
Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible
Solubilité dans d'autres solvants: Pas d'information disponible
Aspect: non applicable
Point/intervalle d'ébullition: indéterminé
Point/intervalle de fusion: Indéterminé
pH: Pas d'information disponible
Densité: Pas d'information disponible
Température de décomposition: indéterminé
Température d'auto-inflammabilité: Pas d'information disponible
Solubilité: Soluble
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils): 0%
Point d'éclair: Sans objet
Viscosité: Pas d'information disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Le produit est stable
polymérisation: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas
Produits de décomposition dangereux: Chlore. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx).
Matières à éviter: les agents réducteurs. acides. de l'ammoniaque.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	ORALE, DL50 estimé entre 400 - 2000 mg/kg .
Information sur les composants:	Voir la Section 3
Toxicité chronique:	Inconnu
Effets spécifiques	
effets cancérogènes:	Aucun connu
effets mutagènes:	Aucun connu
Toxicité reproductrice:	Aucun connu
Effets sur l'organe-cible:	Aucun connu

Composants Dangereux

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information environnementales En cas d'utilisation adéquate, ce produit ne provoque pas d'effets négatifs sur l'environnement

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État . Le produit non dilué est réglementé par les lois concernant l'environnement et le transport en tant que déchet corrosif .

RCRA Hazard Class: D002

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA), Canada (DSL/NDSL).

Réglementation des É.-U.

Proposition 65 de la Californie: Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie

LOI DU DROIT DE SAVOIR DE L'ÉTAT

Composants	N° CAS	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:	ILRTK:	CTRKT:
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed
Carbonate de sodium	497-19-8	-	-	-	-	-	-
Métasilicate de sodium	6834-92-0	-	-	-	-	-	-
Dichloroisocyanurate de sodium	2893-78-9	Listed	Listed	Listed	Listed	-	Listed
Pyrophosphate Tétrasodique	7722-88-5	Listed	Listed	Listed	Listed	-	-
Triphosphosphate de sodium	7758-29-4	Listed	Listed	Listed	-	-	Listed
Glycérine	56-81-5	Listed	-	Listed	Listed	Listed	-

CERCLA / SARA

Composants	N° CAS	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302 TPQ (lbs)	Section 313
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	30 - 40%	1000		
Dichloroisocyanurate de sodium	2893-78-9	1 - 5%	1000		
Triphosphosphate de sodium	7758-29-4	10 - 20%	5000		

CAA HAP/CAA ODS/CWA Priority Pollutants: None

SARA 311/312 Hazard Categories

Immédiat	Y
Différée	N
Incendie:	N
Réactivité	N
Décompression soudaine	N

Canada

WHMIS: E Matières corrosives.



16. AUTRES INFORMATIONS

Cause de la révision: Non applicable
Préparé par: NAPRAC
Conseils supplémentaires: Aucune

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de maintenance sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.